

OCCUPATION FUNÉRAIRE AU LIEU-DIT « LES CRASSÉES » : BILAN DE DEUX ANNÉES DE FOUILLE

Introduction

Suite à la découverte en 2001 des tombes de chefs mérovingiens lors de fouilles préventives dans la ZAC du Chêne Saint-Amand, le potentiel archéologique de cette zone a été porté à la connaissance de tous. L'investissement de la mairie, et particulièrement de son maire, dans la diffusion de ces découvertes, notamment lors de la très importante exposition « Nos ancêtres les Barbares », a permis de sensibiliser les Bragards à leur passé lointain.

Lors du développement de la ZAC, d'autres terrains ont été diagnostiqués après 2001. Sur la parcelle DL 153, Raphaël Durost, de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives, a redécouvert les vestiges d'une villa fouillée par Louis Lepage dans les années 1960 et a confirmé la présence d'une importante aire funéraire. Devant l'étendue des vestiges et leur extraordinaire état de conservation, le projet de construction a été abandonné. Suite à l'engouement de la population de Saint-Dizier pour leur passé et dans la droite ligne de sa politique culturelle, la mairie a souhaité acquérir le terrain afin d'y réaliser une fouille programmée. Un archéologue romanisant et une spécialiste en archéologie funéraire ont été contactés afin de mener à bien ce projet. Une demande d'autorisation de fouille programmée a été faite auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles qui, après consultation de la Commission Interrégionale Archéologique, a donné son accord. Un projet sur cinq ans a débuté en juillet 2011 et c'est donc l'état de la recherche à la fin des campagnes 2011 et 2012 qui est présenté ici avec ses lacunes, ses interrogations mais aussi ses pistes de réflexions.

I- Contexte

Le site se trouve à l'extrémité sud-est de la plaine alluviale du Perthois, en limite des terrains crétacés et jurassiques. Il est établi sur une moyenne terrasse dans la vallée de la Marne, à une altitude de 140 m NGF. La parcelle affiche un fort dénivelé jusqu'au canal qui rejoint la

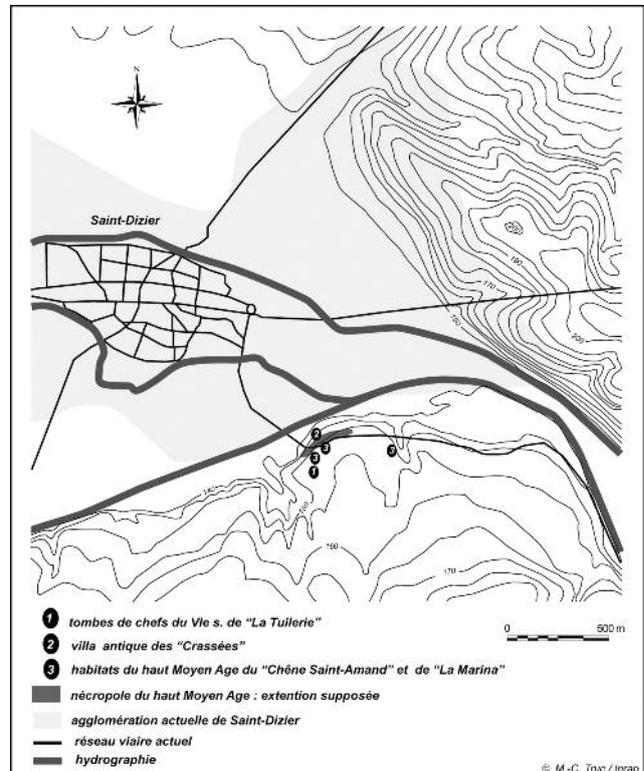


Fig 1. Contexte archéologique et topographique (DAO M.-C. Truc)

Marne (fig 1). Celui-ci a été fortement remanié à cause des déchets liés à l'industrie métallurgique. La parcelle est exposée au nord.

Si l'occupation romaine est anciennement connue (cf. article de Raphaël Durost dans cet ouvrage), l'occupation funéraire est plus difficile à cerner. Dans ses rapports, Louis Lepage mentionne des découvertes fortuites anciennes, mal documentées, mal localisées et très rarement fouillées. Des sépultures auraient été mises au jour en 1814 sur le côté nord de la route RN 67 et en 1842, lors de travaux sur la route, à hauteur des forges du Clos Mortier. Par ailleurs, au début du XX^e siècle, C. Chapron aurait fouillé des sépultures à proximité de la villa des Crassés. En 1971, la rectification du virage de la Marina, à quelques mètres à l'ouest des Crassés, entraîne la découverte de nouvelles sépultures, non fouillées. Enfin en 1987, lors de la construction de la station de lavage qui jouxte le terrain sondé à l'ouest, de nouvelles tombes sont décelées (LEPAGE, 1988,

p. 44). Pour l'auteur, il s'agirait d'une nécropole mérovingienne en rangée, avec des sarcophages en pierre installés en périphérie. D'autres sources mentionnent « quantité d'ossements, quelques armes, des ornements et plusieurs cercueils en pierre » (Abbé Fourot, 1890) découvert en 1842 lors de l'abaissement de la route de Joinville « au coteau des Crassés, au nord de l'ancienne abbaye de Saint-Pantaléon, et près d'une fontaine ». Pour cet auteur, un des sarcophages renfermait une arme offensive, une petite lampe romaine en terre cuite et un ornement primitif (un torque sur lequel des anneaux étaient enfilés, eux même agrémentés de silex, d'un coquillage fossile, d'une dent de carnassier, et d'une pierre percée). Faute d'autres éléments, il date la nécropole de la fin du I^{er} siècle à partir d'une seule monnaie (un denier fourré de Vitellius (69 ap. J.-G.)). Lors du diagnostic archéologique dirigé par Raphaël Durost en 2004, l'extension de l'aire funéraire sur le coteau des Crassées a pu être délimité (Durost, 2004). Pour cet auteur, la « présence de sarcophage trapézoïdal, [la] réoccupation d'un site antique, [les] orientations similaires suggérant une disposition en rangées, fosses rectangulaires étroites : tous ces éléments sont caractéristiques des nécropoles du haut Moyen Age ». L'absence de mobilier et la présence d'un sarcophage en pierre l'incite à proposer une chronologie plutôt tardive (fin VI^e-VII^e-VIII^e) (Durost, 2004).

Comme nous le voyons, l'aire sépulcrale est d'une part difficile à circonscrire, notamment à cause des dommages subis par le terrain au XIX^e siècle, et d'autre part difficile à dater.

II- Objectifs

Lors du lancement de la fouille programmée, trois objectifs étaient retenus.

Il s'agissait tout d'abord de déterminer la datation de ce gisement funéraire, sa date de création, sa durée d'occupation ainsi que sa date d'abandon. Le diagnostic mené en 2004 avait mis en évidence une occupation funéraire dense (plusieurs niveaux de sépultures, des recouvrements...). Cette densité démontrait la longévité relativement importante de l'occupation, mais peut-être aussi une contrainte spatiale limitant le développement de la nécropole. Il pouvait s'agir d'une contrainte foncière (espaces de circulation, terrains privés, bois...) ou alors d'une très forte attraction pour cette zone.

Il se posait ensuite la question de la relation

possible entre l'habitat antique voisin et l'aire sépulcrale. La réflexion porte sur les modalités du changement de fonction du terrain. Le secteur habité connaît-il un abandon total à la fin de l'Antiquité ? A partir de quand est-il consacré à la mort ? Les sépultures les plus anciennes tiennent-elles compte des aménagements antiques ? Une étude réalisée à partir d'exemples normands, démontre en effet que si les réutilisations de sites antiques ne sont pas systématiques à l'époque mérovingienne, elles ne sont pas non plus fortuites (LE MAHO, 2006). Il ne s'agit souvent pas de christianiser des lieux païens mais plutôt de réutiliser à moindre frais des bâtiments ou des structures préexistantes. Par ailleurs, même si les bâtiments ne sont plus en élévation, l'empreinte laissée plusieurs siècles plus tard dans le paysage, qu'elle cadastrale ou fonctionnelle, peut influencer sur les installations postérieures.

Le troisième objectif de la fouille était la compréhension des pratiques funéraires. Depuis plusieurs années, les archéologues spécialisés dans le funéraire travaillent à définir la gestuelle qui entoure le traitement du cadavre. Il consiste d'abord à étudier l'organisation spatiale des nécropoles (individualisation du secteur le plus ancien, des axes de circulation, de noyaux ou de rangées de sépultures, attractions pour certaines zones). La sépulture est étudiée dans un second temps, d'abord sa fosse sépulcrale (forme, aménagement, architecture, détection des contenants...), puis son contenu : le squelette (orientation, position, espace de décomposition...) et son environnement (taphonomie, déplacement des ossements et du mobilier...), en utilisant les méthodes modernes de l'anthropologie de terrain. Une attention particulière est portée aux manipulations post-dépositionnelles. En effet, des travaux récents en Champagne-Ardenne mettent en évidence des types de pillage différents suivant les époques (contemporaine de l'inhumation ou récentes). Par ailleurs, les articles (2004, 2007, 2010) et la thèse (2006) d'Yves Gleize sur les manipulations d'ossements et les réutilisations de tombes permettent d'élargir le champ d'étude.

III- Résultats

Fort de toutes ces hypothèses de travail, nous avons choisi pour la première année (2011) d'ouvrir une « petite fenêtre » (450m²) dans la zone la plus dense d'après le diagnostic de 2004, c'est-à-dire contre la limite sud de la parcelle, sur

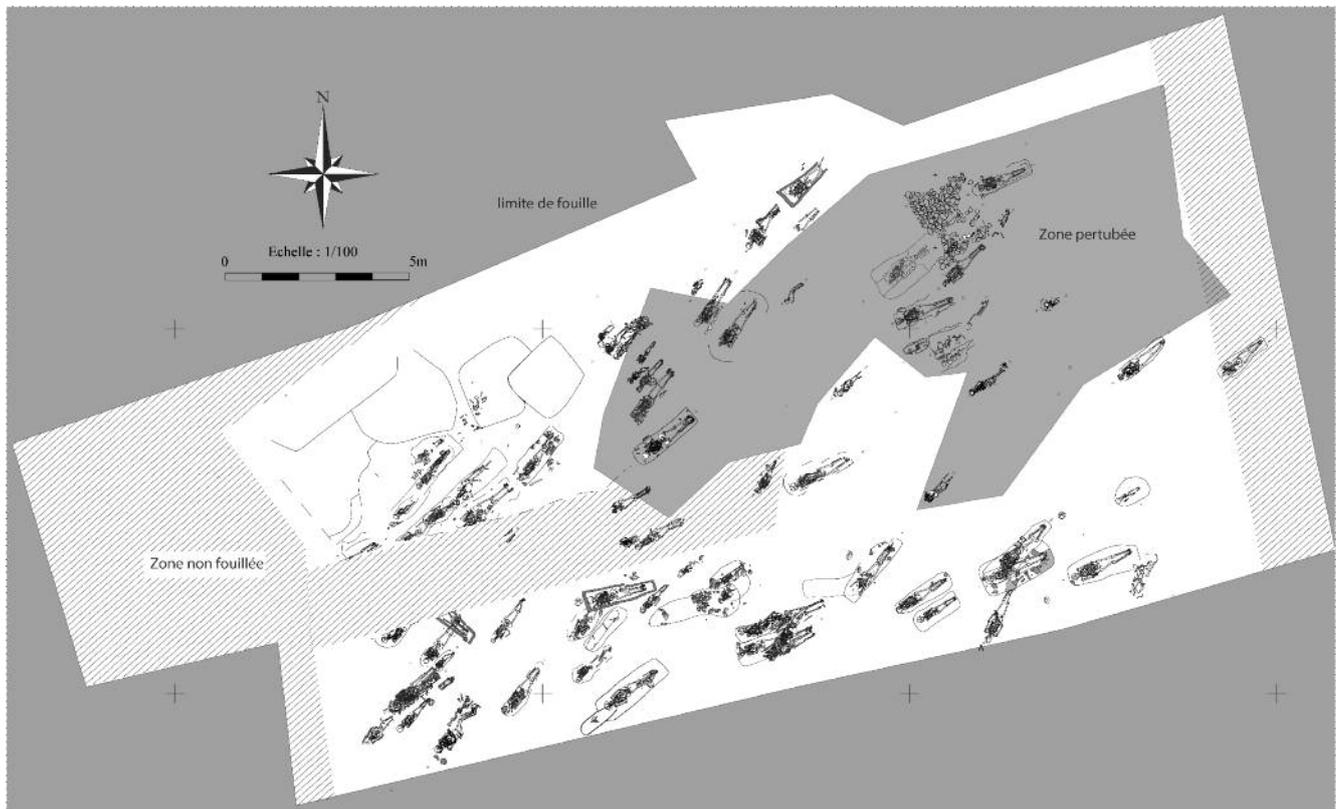


Fig 2. Plan de fouille 2011-2012 (Topographie D. Duda, DAO équipe de fouille)

sa partie la plus élevée. Notre premier objectif était de déterminer la puissance stratigraphique et la chronologie de cette zone.

Le décapage (enlèvement des terres stériles) a été réalisé grâce à une pelle mécanique de 20 tonnes à roue, munie d'un godet lisse de 2 mètres. Il a été effectué sous la conduite des archéologues. Au cours de ces deux années de fouille, 131 structures ont été détectées dont 119 structures funéraires fouillées. Il s'agit de 102 sépultures primaires, de 12 réductions et de 5 crânes isolés (fig 2).

La quasi-totalité des sépultures est orientée est/ouest (tête à l'ouest), soit entre 210° et 260° par rapport au nord magnétique. Une seule sépulture fait exception. Il s'agit d'un individu de sexe probablement masculin, inhumé dans un sarcophage la tête au nord/est (soit 310° par rapport au nord magnétique). Il est partiellement recouvert par une sépulture orientée à 220° (fig 3).

Les prochaines campagnes de fouille révéleront si cette orientation se répète ou non. En ce qui concerne les dimensions des fosses sépulcrales, globalement, elles s'adaptent à celles du sujet. On relève cependant deux groupes: un premier correspond à des fosses de forme rectangulaire aux angles arrondis, aux dimensions assez importantes (autour de 2 m de long pour au

minimum 0,60 m de large). Les fosses du second groupe ont des dimensions plus modestes (entre 1,60 et 1,80 m de long pour environ 0,40 m de large) et une forme oblongue. A l'heure actuelle, l'effectif disponible est trop modeste pour mettre en relation ces différences formelles avec d'autres. En ce qui concerne la position d'inhumation, la grande majorité des individus fouillés est inhumée en décubitus (sur le dos). Une seule sépulture fait exception. Il s'agit d'un individu de sexe indéterminé qui repose en procubitus (sur le ventre). De plus, le corps a subi de nombreuses perturbations au cours de sa décomposition (fig. 4). Le bloc cranio-facial est déconnecté et apparaît en vue supérieure. La mandibule est absente, tout comme la partie supérieure droite du squelette. De plus, l'épaule gauche est déconnectée et ses ossements (humérus et scapula) ont migré hors du volume initial du corps. On relève aussi une déconnexion des avant-bras. La ceinture pelvienne est désaxée vers la droite. Le coxal droit est déconnecté et se situe sous les vertèbres thoraciques. Le membre inférieur droit apparaît à un niveau supérieur au membre inférieur gauche. Enfin, des éléments des mains et des pieds sont dispersés dans la fosse. Il semblerait que l'on ait tenté d'extirper le squelette de sa sépulture au niveau du coxal. Il est possible que lors d'une inhumation postérieure, le fossoyeur ait trouvé



Fig 3. Sépulture orientée à 220° recoupe le sarcophage orienté à 310° (cliché M. Bocahut)

ce corps probablement non totalement décomposé et dans un espace partiellement comblé. Une section du squelette (la partie supérieure droite) a été prélevée pour faire de la place au nouvel arrivant et l'ensemble du corps a été déplacé. Les campagnes suivantes permettront de vérifier la présence d'autres corps à cet emplacement et de valider cette hypothèse.

En ce qui concerne les inhumations en décubitus, les membres supérieurs sont généralement repliés à 90° sur l'abdomen et les membres inférieurs reposent en extension dans l'alignement du corps (fig. 5). Les mains sont généralement déconnectées dans l'abdomen.

Lors des deux campagnes de fouille, un certain nombre de réductions a été observé. La réduction est une pratique funéraire qui consiste à ré-ouvrir une tombe et déplacer les ossements de l'individu inhumé afin de déposer un second individu. Les ossements du premier occupant peuvent être rassemblés en fagot, installés dans un nouveau contenant rigide ou souple, être déposés sur le contenant rigide ou encore entre ce dernier et le bord de la fosse. Une partie des ossements doit impérativement rester dans l'espace primaire de sa décomposition pour être considéré comme une réduction. Si les ossements sont sortis de leurs espaces pour être placés ailleurs, il s'agit d'un cas ossuaire. Au terme des deux premières années de fouille, 15 réductions ont été découvertes aux « Crassées », et aucun ossuaire. Deux

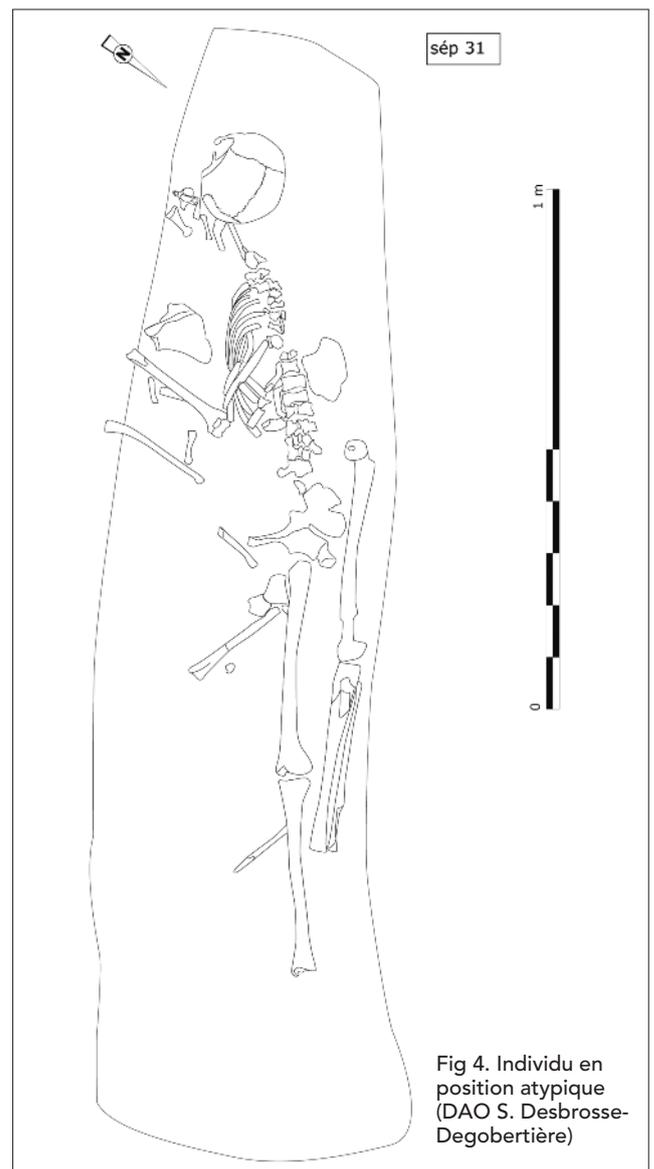


Fig 4. Individu en position atypique (DAO S. Desbrosse-Degobertière)



Fig 5. Sépulture en position « classique » (cliché M. Bocahut)

types de pratiques ont été observés. Dans certains cas, les ossements sont rassemblés en paquet, peut-être dans un contenant souple ou rigide (fig 6). Dans d'autres cas, et il s'agit de la grande majorité, des ossements plus ou moins éparses reposent en pleine terre contre le contenant rigide (fig 7).

A l'heure actuelle, les os des réductions n'ont pas encore bénéficié d'un examen biologique, mais les observations faites sur le terrain signalent déjà que les ossements de plusieurs individus peuvent être regroupés au sein d'une même réduction. Il conviendra également de comprendre si ce mode de gestion particulier est un marqueur chronologique ou culturel. Il est généralement admis que le nouvel arrivant connaît l'emplacement de l'ancienne sépulture et s'y fait volontairement inhumer. Dans ces cas là, les réductions matérialisent une association volontaire de deux individus dans la mort, et donc dans la tombe. Cette pratique est observée le plus souvent dans les nécropoles mérovingiennes dite en rangées. Elle est progressivement abandonnée lorsque la chrétienté contrôle d'avantage les rituels funéraires. Dès lors, les cimetières paroissiaux sont créés sur des terres consacrées et donc délimitées, ce qui engendre une densification des tombes et donc un oubli plus rapide des plus anciennes. Par ailleurs, le corps perd de l'importance au profil de l'âme durant cette période. Si des squelettes sont perturbés lors d'inhumations successives, cela n'a donc

pas d'importance du moment que les ossements restent au sein de la terre consacrée. Leur dispersion n'a pas de conséquence sur la vie dans l'au-delà. L'iconographie médiévale fourmille d'exemples de telles dispersions d'os. (fig. 8).

En ce qui concerne l'espace de décomposition, une seule sépulture a livré assez de clous (11) en position primaire pour prouver la présence d'un contenant rigide cloué de type cercueil. Les traces ligneuses ont été étudiées par W. Tegel, qui conclut à la présence de chêne dans 10 cas sur 11. 20 tombes renferment entre 1 et 6 clous parfois en position secondaire, qui attestent de l'existence d'autres cercueils cloués dans la nécropole. Par ailleurs, les éléments de taphonomie nous permettent de proposer la présence d'élément de rétention du sédiment dans 56 sépultures. Dans quatre cas, l'utilisation d'un cercueil monoxyle de type tronc d'arbre évidé peut être proposée. Enfin, le squelette de 36 individus présente des effets de contraintes. Suivant leur localisation, ils peuvent être dû à une enveloppe souple contraignante de type linceul, ou à des vêtements (chemise, manteau, chape, chaussures...). Lors de la première campagne de fouille, les indices de linceuls très contraignants semblaient principalement concerner les individus immatures. La seconde campagne n'a pas permis de confirmer cette impression.

Trois exemplaires de sarcophage en pierre ont actuellement été découverts. Ils sont tous

endommagés mais leur forme trapézoïdale reste bien visible. Du premier sarcophage, il ne reste que le tiers inférieur de conservé, de 105 cm de longueur. Sa largeur au pied est de 24 cm, ses parois font 5 cm d'épaisseur en moyenne. Le couvercle de pierre est absent. On peut donc s'interroger sur l'individu qui est installé dans le sarcophage. Est-il réellement le premier occupant ? Il est difficile de le dire étant donné que le squelette n'est conservé qu'à partir du milieu des fémurs. Il s'agit d'un adulte robuste de sexe indéterminé. Le second sarcophage est amputé son dernier tiers est par une autre sépulture. Le morceau préservé mesure 144 cm de longueur, 61 cm de largeur à la tête, 36 cm de largeur à la cassure (au niveau des tibias), 45 cm de haut à la tête et les parois font 9 cm de large en moyenne. Un trou circulaire de 6 cm de diamètre traverse le fond du sarcophage. Il ne possède plus de couvercle en pierre. L'individu en place n'est pas l'occupant primaire du sarcophage car son

coude gauche repose sur ce qui reste de la paroi nord (cf fig.9) Le troisième sarcophage, dont la cuve est intact, mesure 195 cm de longueur, 45 cm de largeur à la tête, 21 cm de largeur au pied, 42 cm de haut à la tête, 35 cm de haut au niveau des pieds et les parois font 9 cm d'épaisseur en moyenne. Au niveau de la tête, un trou circulaire de 4 cm de diamètre traverse le fond. Sur les parois extérieures, on remarque des traces d'outil qui ont servi au façonnage. Au vu des empreintes laissées, il pourrait s'agir d'une polka (outil à double tranchant perpendiculaire l'un à l'autre). Le couvercle n'est pas préservé. Le sarcophage est entaillé dans sa partie supérieure droite pour installer en biais un second corps, qui ne perturbe pas le squelette du sarcophage. Quelques centimètres de sédiment ont été observés entre les deux. Des échantillons de pierre ont été envoyés à Gille Fronteau, du laboratoire GEGENA (Groupe d'Etude sur les Géomatériaux et Environnements Naturels, Anthropiques et

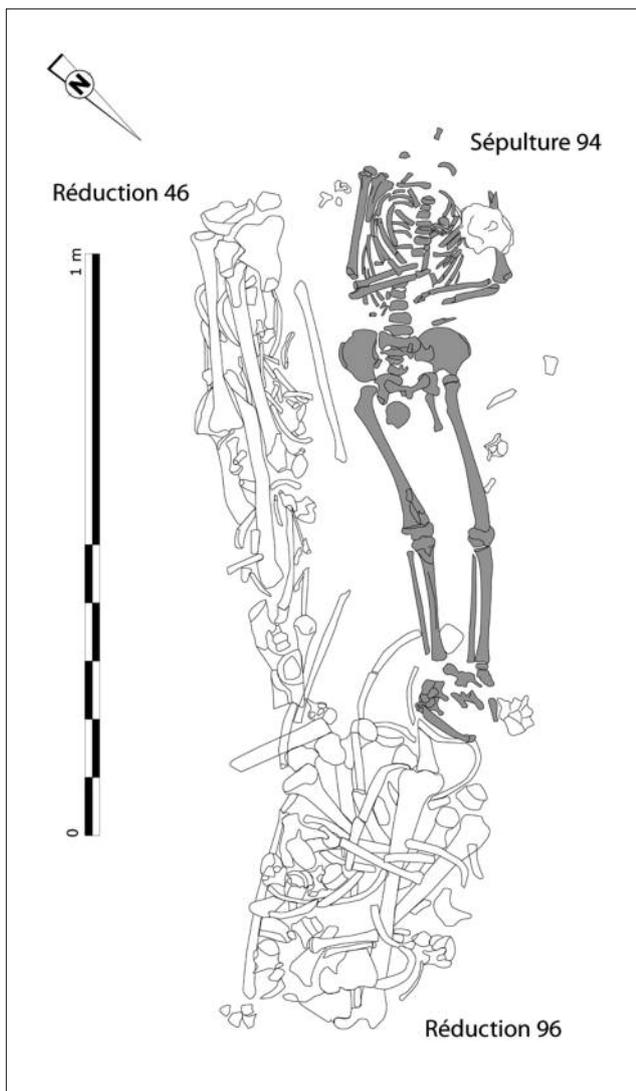


Fig 6. Réduction en contenant rigide (DAO équipe de fouille)

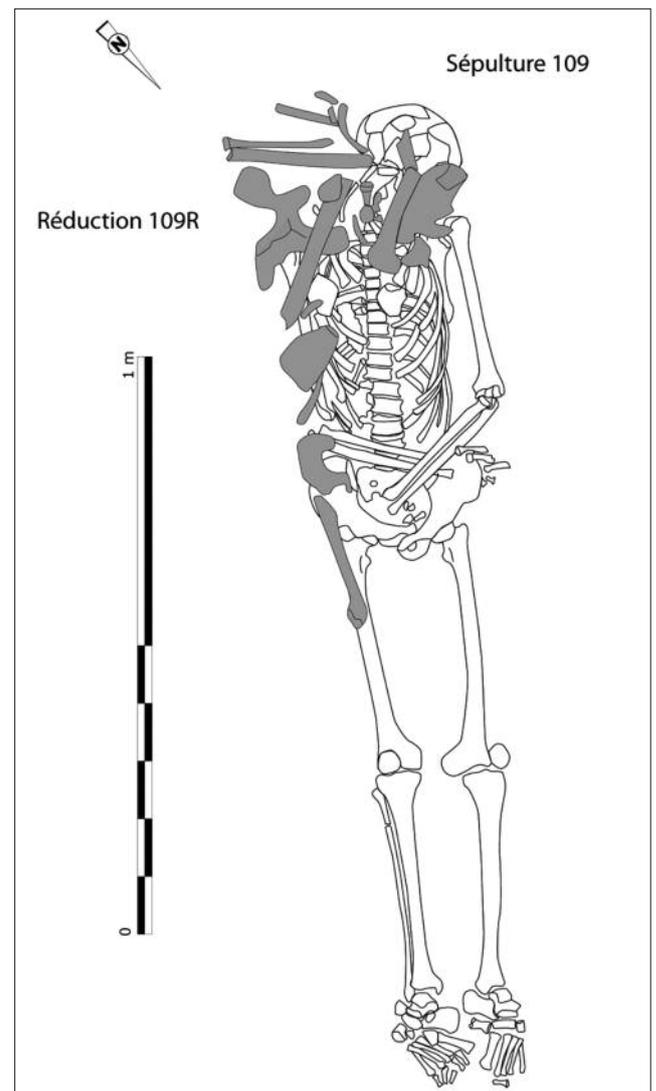


Fig 7. Réduction dispersée sur le squelette (DAO S. Desbrosse-Degobertière)



Fig 8. Dispersion d'ossement à des fins de ré-inhumation (Livre d'Heures, France, v. 1475)



Fig 9. Sarcophage en pierre avec une inhumation postérieure (Cliché S. Desbrosse-Degobertière)

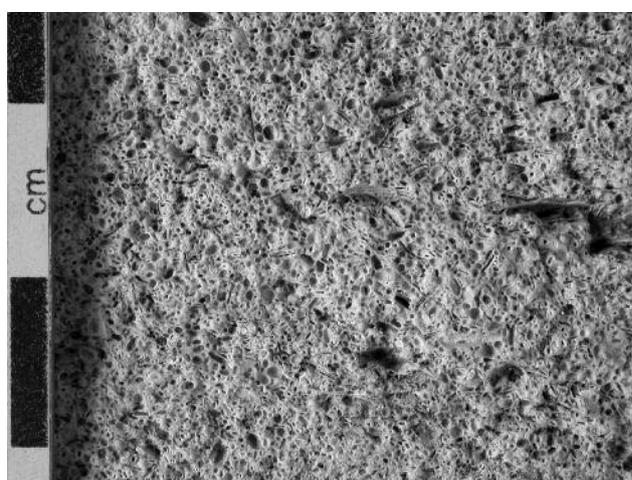


Fig 10A. Détail de la pierre de savonnière d'un sarcophage (Cliché Gille Fronteau)

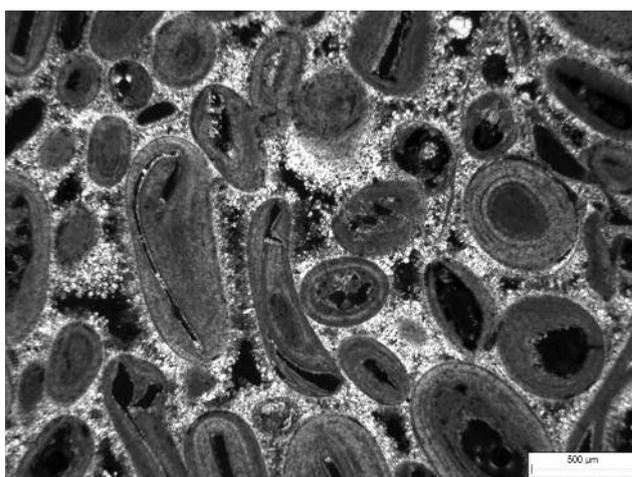


Fig 10B. Microphotographie la pierre de savonnière d'un sarcophage (Cliché Gille Fronteau)

Archéologiques) de l'université de Reims Champagne-Ardenne (URCA). D'après ses observations, il s'agit de calcaire Oolithe vacuolaire, pierre dite de Savonnière issue des environs (fig 10A et 10B). Cette pierre tendre facile à tailler est très prisée dans la construction et la statuaire antique.

Comme nous l'avons vu, plusieurs sarcophages auraient été découverts depuis le XIX^e siècle. On peut donc espérer en trouver de nouveaux dans les années à venir. Cela compléterait le corpus et permettrait des comparaisons.

Aucun mobilier d'accompagnement n'a été découvert dans les tombes. Les seuls objets retrouvés l'on été hors des sépultures. Il s'agit de six monnaies (une du I^{er} siècle ap. J.-C., une du II^e siècle ap. J.-C., trois du IV^e siècle ap. J.-C. et une du X-XII^e siècles ap. J.-C.) et de deux fibules de datation antique. Elles sont en cours de restauration.

Les informations chronologiques reposent donc pour l'instant uniquement sur des datations radiocarbone. La première année, nous avons cherché à faire dater la phase la plus récente du cimetière, que nous situions aux VIII^e-IX^e siècles. Si l'hypothèse d'une datation plus récente que prévu avait été émise dès les observations de terrain, les résultats des datations radiocarbone dépassent les attentes : le cimetière est utilisé au moins jusqu'à la fin du XII^e siècle (fig 11).

Ces résultats réorientent grandement les objectifs de la fouille. Il s'agit maintenant de comprendre les raisons de cette longévité inhabituelle.

IV- Perspective

Au terme de deux campagnes de fouilles, les questions de datation ont des réponses mais contre toute attente, d'autres interrogations sont soulevées. La problématique initiale porte sur les modalités de transition entre la villa gallo-romaine et la nécropole mérovingienne. La longévité dorénavant connue de cette nécropole permet désormais de l'associer avec certitude à l'habitat du VIII^e-XII^e siècle fouillé dans les années 1990 à une centaine de mètres de là, au Chêne Saint-Amand, et de disposer d'une vision d'ensemble de l'évolution d'un espace funéraire durant tout le Haut Moyen Âge.

Par ailleurs, l'étude des squelettes de la campagne 2011 par Astrid Noterman (doctorante en archéo-anthropologie Université de Poitiers et CESCUM (Centre d'études supérieures de civilisation médiévale)) indique qu'il s'agit d'une

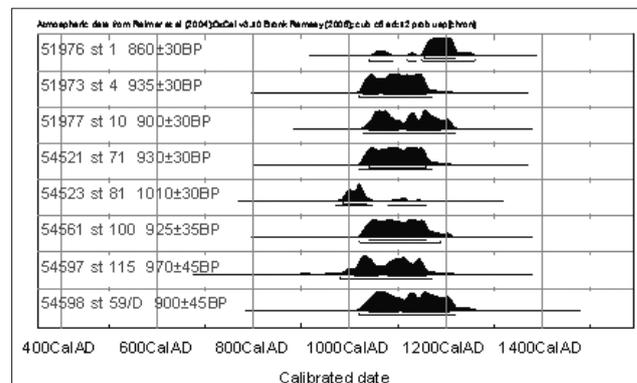


Fig 11. Diagramme des résultats radiocarbone

population mature, avec de faibles atteintes dégénératives. Les traumatismes violents sont rares et les fractures, qu'elles soient le résultat d'une activité professionnelle, domestique ou guerrière, sont inexistantes. L'étude sanitaire de la région bucco-dentaire montre d'importantes atteintes : pertes dentaires ante mortem, caries, kystes péri-apicaux, etc. Contrairement aux populations occidentales actuelles, ces atteintes ne sont pas nécessairement le signe d'un niveau de vie médiocre. En effet, pour les périodes historiques, le sucre entre dans la catégorie des produits raffinés, dont seuls les individus appartenant à une classe sociale élevée pouvaient avoir accès. L'étude des atteintes bucco-dentaires et osseuses de la population des « Crassées » semble donc plutôt indiquer que les individus fouillés en 2011 appartiennent à une catégorie sociale relativement « privilégiée ». Dans la perspective des futures campagnes de fouilles, plusieurs hypothèses seront à éclaircir aussi bien pour les individus immatures que pour les adultes. L'importance du nombre d'enfants par rapport aux adultes, ainsi que l'absence d'adolescents de plus de quinze ans, feront partie des points à surveiller, la sous représentation masculine et l'absence de jeunes femmes (18-30 ans) au sein de cette population seront également à vérifier dans les futures études.

Enfin, un vestige non funéraire est apparu en limite de la fouille 2012. Il s'agit d'un niveau de blocs de pierre jointifs, sans mortier, qui repose sur un radier de gros graviers. Ce dernier s'appuie directement sur le substrat géologique. L'empierrement s'étend sur une largeur d'environ 1,50 m, et sa longueur actuellement connue est de 2 m. Il semble se poursuivre vers le nord, en dehors de l'aire étudiée pour l'instant. Il se situe dans une zone fortement perturbée par l'occupation industrielle du XIX^e siècle, et est amputé par plusieurs sépultures. Nous ignorons

actuellement la fonction de cet aménagement (fondation ? sol ? chemin ? ...), tout comme sa datation, bien qu'il soit antérieur aux tombes qui l'entament. Une datation par radiocarbone de la tombe 81, installée sur lui, permet d'affirmer qu'il est antérieur au XI^e siècle.

Les prochaines campagnes de fouille promettent d'être passionnantes...

Je tiens par ailleurs ici à remercier la mairie de Saint-Dizier et tout particulièrement son maire, M. Cornut-Gentille, pour son investissement, ainsi que l'ensemble des équipes municipales

pour leur soutien logistique. Merci aussi au personnel du Musée de Saint-Dizier pour leur gestion administrative du sujet. Enfin, cette fouille ne pourrait pas se réaliser sans une équipe fidèle de bénévoles, assidus, enthousiastes et toujours dynamiques, même sous la pluie.

V- Bibliographie

DUROST, 2004 :

Durost R., 2004, *Rapport de diagnostic, Saint-Dizier (Haute-Marne), Route de Joinville, « Les Crassés »*, rapport déposé au Service régional de l'Archéologie de Champagne-Ardenne.

GLEIZ, 2006 :

Gleize Y., 2006 Gestion de corps, gestion de morts. Analyse archéo-anthropologique de reutilisations de tombes et de manipulation d'ossement en contexte funéraire au début du Moyen Age (entre Loire et Garonne, V^e-VIII^e siècle). À l'université BORDEAUX 1. 1 vol, 646 pages.

Gleize Y., 2006 Gestion de corps, gestion de morts. Analyse archéo-anthropologique de reutilisations de tombes et de manipulation d'ossement en contexte funéraire au début du Moyen Age (entre Loire et Garonne, V^e-VIII^e siècle). Thèse de l'Université Bordeaux 1, Inédit, 639 p.

GLEIZ, MAUREL 2009 :

Gleize Y. Maurel L., 2009 Les sépultures du Haut Moyen-âge du Champs-des-Bosses à Saint-Xandre : organisation et recrutement particulier de tombes dispersées. In *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, n.s., t. 21, 2009, 1-2, p. 59-77

FOUROT, 1890 :

Fourot, 1892, « Les origines de Saint-Dizier », in *Mémoires de la société des Lettres, des Sciences, des Arts, de l'Agriculture et de l'Industrie de Saint-Dizier. Tome VI, années 1890-1891*, Saint-Dizier, Henriot et Godard, p. 3-102.

LEPAGE, 1988 :

Lepage L., 1988, « Quelques sépultures et objets du VI^e siècle du nord de la Haute-Marne », *Champagne et Bourgogne à l'époque mérovingienne*, Les Cahiers Haut-Marnais, Journées haut-marnaises d'art et d'histoire, 1987, n°175.

LE MAHO, 2006 :

Le Maho J., 2006 Aux origines du paysage ecclésial de la Haut-Normandie : la réutilisation funéraire des édifices antiques à l'époque mérovingienne. In *De l'Âge du fer au haut moyen Âge. Archéologie funéraire, prince et élites guerrières*. Sous la dir Delestre X., Kazanski M., Périn P. Actes des tables rondes Longry I (1 et 2 septembre 1998) et Longroy II (24 et 25 Aout 1999). Tome XV des Mémoires publiés par l'Association Française d'Archéologie mérovingienne.